



AM DEVELOPPEMENT
Société par Actions Simplifiée à capital variable
75, Avenue des Champs-Élysées – 75008 PARIS
RCS PARIS B 397 663 121

9h39h81

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JANVIER 2006

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, constate le démission du cabinet FECO de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire. Suite à cette démission, Monsieur Salvatore SCATTARREGIA, Commissaire aux comptes suppléant, est devenu Commissaire aux comptes titulaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de nommer, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur :

Monsieur Jean-Pierre CORDIER
100 rue de Courcelles
75017 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour Copie Certifiée Conforme

